

Vélizy-Villacoublay

Antenne-relais : le recul du conseil municipal

MINUIT MOINS CINQ, mercredi : Joël Loison (UMP), le maire de Vélizy-Villacoublay, annonce le report « pour le moment » de l'implantation d'une nouvelle antenne-relais. Retour sur une soirée au cours de laquelle une cinquantaine d'habitants du quartier Vélizy-Bas ont réussi à faire changer d'avis la majorité.

La séance est à peine commencée que les opposants à l'antenne-relais investissent dans le calme l'hôtel de ville. Jusqu'à l'examen du « point 11 », concernant l'implantation d'une antenne-relais de téléphones mobiles par la société Orange, ils se contentent d'agiter pancartes et affiches. C'est le premier adjoint au maire, Raymond Roux, qui expose le projet. Il s'agit d'installer une antenne sur le stade Jean-de-Nève qui permettra de capter le réseau UMTS pour recevoir la télé sur son portable. Les explications de l'élu sont noyées dans le brouhaha de réprobation du public. Les « On n'en veut pas ! » succèdent aux « On n'en a pas besoin ! »

Une commission départementale instruira le dossier

Le maire intervient et demande à l'assistance « d'observer le silence ». Mais lorsque son adjoint assure qu'un opérateur indépendant aura à mesurer le champ magnétique pour s'assurer que ce n'est pas dangereux, il provoque une salve d'applaudissements ironiques. Lorsque la conseillère d'opposition Véronique Michaut (UDF) évoque la pétition de 300 signatures contre l'an-



VELIZY, MERCREDI SOIR. Brandissant des pancartes, une cinquantaine d'habitants ont investi le conseil municipal pour protester contre l'implantation d'une nouvelle antenne-relais. (LP/M.S.)

tenne, elle déclenche une salve d'applaudissements... dénués de toute ironie. Idem pour le socialiste Christian Sansonnet qui déclare que « l'intérêt public ne consiste pas à satisfaire un opérateur privé ».

La tension monte d'un cran quand Christine Mirabella, l'élue de quartier de Vélizy-Bas, assure qu'il y a « des difficultés de communication ». « C'est faux ! » la brocarde ses administrés. Le chahut contraint le maire à suspendre la séance pour une demi-heure. A la reprise, Joël Loison insiste : « Il y a un besoin d'UMTS ! » « Non, c'est Orange qui a

besoin d'UMTS et Loison qui a besoin d'Orange. »

Nouvelle suspension et, cette fois, Joël Loison vient parlementer avec les opposants. La discussion, informelle, s'engage avec l'élu. Quand le premier magistrat de la ville reprend le conseil municipal, il annonce le report du projet. « On va surseoir. Une commission départementale instruira le dossier. » Satisfaits, les habitants du quartier Vélizy-Bas rentrent chez eux. Les élus, eux, ont poursuivi leur réunion dans le calme revenu.

MATTHIEU SUC